Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 142 (1997)

Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1400 : Installation du poste de tir.

1430 : Mise en place des sentinelles pour assurer le périmètre de sécurité.

1445 : Contrôle des missions et des emplacements des sentinelles par le commandant de compagnie (qui est le responsable de la sécurité de l'ensemble du dispositif).

1500 : Fermeture du périmètre de sécurité.

1510: Information donnée aux invités sur la mission reçue et sur les différents travaux effectués dans le bâtiment.

1520: Dernier contrôle des sentinelles et du périmètre de sécurité par le commandant de compagnie.

1525 : Coup de sonnerie pour annoncer le tir.

1527: Autorisation est donnée par le commandant de compagnie à l'adjudant Dulon de procéder à la destruction de la première partie du bâtiment Don Bosco.

1529: Trois coups de sonnerie pour annoncer l'explosion.

1530: Explosion. Mise en route du dispositif-eau, de manière à limiter la poussière dégagée par l'effondrement du bâtiment.

Contrôle par l'adjudant Dulon de l'effondrement du bâtiment.

Contrôle par le commandant de compagnie de la route adjacente au bâtiment (route de Loèche) et estimation des éventuels dégâts.

1535 : Coup de sonnerie pour annoncer la fin de l'explosion.

Nettoyage de quelques gravats sur la route de Loèche, inspection des façades des bâtiments avoisinants et estimation des éventuels dégâts.

Bilan de l'exercice

Cette première partie du bâtiment est tombée comme prévu et, le jeudi 20 février, le solde du bâtiment explosait; la direction de chute prévue était respectée. Aucun dégât n'a été constaté dans le voisinage. Mission remplie...

D. T.



8 hypermarchés mixtes en Suisse romande :

Uvrier/VS • Roche/VD • Courrendlin/JU • Martigny/VS Romanel/VD • City Sion/VS • Marin/NE • Etoy/VD